

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
<b>Band:</b>	31 (1941)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	De quelques usages de Moudon
<b>Autor:</b>	Jaquenod, F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1004839">https://doi.org/10.5169/seals-1004839</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### De quelques usages de Moudon.

Par F. Jaquenod, Chailly/Lausanne.

Venant de Lausanne par la route de Berne et descendant la dernière pente du Jorat, le voyageur embrasse d'un coup d'oeil la petite cité qui, ramassée au pied de la colline de Charmet, couronne de ses maisons vieillottes le promontoire sur lequel est bâti le quartier du Bourg pour rejoindre par le raidillon de la Corde la partie basse, que traversent la Broye et son affluent la Mérine. Blanches façades, tourelles, clochers, vieux toits, tour massive sont en harmonie avec le paysage où tout parle d'équilibre et de paix, vision que n'oublient guère ceux qui en ont une fois senti le charme.

C'est Moudon, celte d'abord si l'on en juge par son nom, puis bourg romain de quelque importance; au moyen âge, les sessions qu'y tenaient les Etats ou assemblées périodiques des représentants du pays, comme la présence du Bailli de Vaud, en firent la capitale du Pays de Vaud savoyard. Localité qui a donc un long passé et des traditions bien établies. De nombreuses études dues à divers auteurs et l'ouvrage magistral de MM. de Cérenville et Gilliard<sup>1</sup> nous renseignent sur son passé mieux que sur celui de la plupart de nos villes de moyenne importance.

Moudon est fière du rôle qu'elle a joué dans l'histoire du pays et des citoyens éclairés veillent avec un soin pieux sur des traditions dont ils comprennent la valeur. L'Association du Vieux Moudon a créé un musée régional qui contribue à répandre le goût et le respect des choses du passé, elle publie aussi un bulletin dont le contenu est souvent fort intéressant.

Il vaudrait certes la peine de se livrer à une étude complète et rétrospective des coutumes moudonnoises; le sujet tentera peut-être quelque jour un personnage plus compétent que l'auteur de ces lignes. On se bornera aujourd'hui à présenter à nos lecteurs trois manifestations de la vie locale auxquelles la population de Moudon est particulièrement attachée, soit les marchés et foires, les abbayes et le banquet de Cornier.

#### Marchés et foires.

Existant déjà au moyen âge, en vertu de priviléges accordés par les princes de Savoie, les marchés et foires ont encore quelque importance, sans avoir celle de jadis.

Le lundi et le vendredi sont les jours de marché, occasion pour les paysans de la région d'écouler légumes, fruits et volaille.

<sup>1)</sup> B. de Cérenville et Ch. Gilliard: Moudon sous le régime savoyard. — Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 2me série.



Fig. 1. Bancs de foire, à droite l'Arsenal  
(où avaient autrefois lieu les écoles cantonales de tambours militaires).

Autrefois (il y aura bien trois quarts de siècle), la vente du beurre avait une certaine importance, beurre de fabrication domestique qu'une femme ou un enfant était chargé de vendre pour le compte des producteurs du village; chaque ménagère savait alors parfaitement qui apportait au marché le meilleur beurre.

Les œufs se vendaient au compte, c'est-à-dire que pour une somme fixe, 60 centimes, on obtenait un nombre d'œufs variant suivant la saison. «Les œufs allaient à 10, à 11, à 13 ou 14», disait-on alors.

Les particuliers trouvaient aussi au marché de la laine, qu'ils faisaient ensuite filer.

Les «oyenna» ou abatis d'oie figurant fréquemment dans les menus de fin d'année, on les achetait le jour de la foire de Noël. En hiver, les premiers achats se faisaient à la lueur des falots, car le marché commençait très tôt: on imagine le pittoresque de ces groupes, dans le petit matin d'un jour d'hiver. La décadence des foires est due à des causes diverses: existence d'un magasin dans le moindre village, le fait que les achats de bétail se font le plus souvent à domicile et la livraison directe du blé à la Confédération.

Elles étaient au nombre de 11 il y a une cinquantaine d'années (pour les dates actuelles, consulter le *Messager boiteux*). La première avait lieu un lundi du commencement de février,



Fig. 2. Moudon: La Grenette.

pour arriver à une date toujours plus proche de la fin du mois, à la foire de Noël ou foire aux domestiques, le 27 décembre. Sur la Place du Pont ou devant l'Hôtel-de-ville, de nombreux valets de ferme et servantes, celles-ci portant le châle de laine noire et un petit panier indiquant qu'elles cherchaient une place, attendaient d'être engagés. Le soir, ils gagnaient le nouveau domicile sur des chars-à-bancs transportant leur malle, simple caisse de bois généralement vernie en vert. Ce jour-là les écoles avaient congé; la circulation était intense et le brouhaha montant de la cohue était tel qu'à midi il fallait sonner la grosse cloche.

Moudon était un des plus importants marchés de blé du canton; de très loin, les véhicules convergeaient vers la Grenette, grande halle couverte où le paysan offrait la précieuse denrée, puisque c'était avant tout de la vente du blé qu'il retirait le peu d'argent qu'il dépensait alors. Dans toutes les directions, des files interminables de chars attendaient leur tour d'avancer pour être ensuite déchargés. Les minotiers de Granges, de Vevey, de Lausanne faisaient alors leurs achats à Moudon. De superbes attelages: 5 chevaux, les 3 premiers de front, tous bêtes splendides et de même pelage, portant de riches harnachements, étaient attelés à de lourds chars sur lesquels s'entassaient les sacs. L'un des meuniers, Mr. Roussy de Vevey, avait coutume

de procéder à des distributions de caramels qui, tirés d'un énorme cornet, étaient jetés à la volée pour la plus grande joie de la marmaille. Les sacs étaient donc déposés autour des piliers de la Grenette ou sur l'aire de cet édifice; on les ouvrait pour que l'acheteur pût se rendre compte de ce que valait la marchandise, mais il était interdit de faire aucune transaction avant le signal donné par la cloche du collège secondaire, dite cloche du marché. Dès qu'un sac était vendu, on le fermait. A un second signal, on pouvait disposer de la marchandise. Au détail, le blé se vendait au quarteron; on le puisait dans une grande cuve (tine), où on l'avait préalablement versé. On égalisait le quarteron au moyen d'une «râcllette»<sup>2)</sup>.

Pour contrôler la qualité du blé en sacs, on introduisait jusqu'au fond une canne évidée ou versait d'abord la moitié d'un sac plein dans un sac vide, ce qui permettait d'apprécier la qualité du milieu ou du fond.

Les Broyards, à l'encontre de beaucoup de Vaudois, ont le tempérament batailleur, aussi la foire ne se serait-elle pas déroulée selon les rites si, vers 17 ou 18 heures, n'avait pas éclaté quelque bagarre, ayant comme arène l'un des cafés fréquentés de préférence par les fervents de ces joutes: on échangeait de sérieux horions à l'enseigne de la Grenade, du Raisin, à la Grenette, à l'Ochette ou aux Artilleurs.

Et le soir, dans plusieurs auberges, les couples s'en donnaient de tourner au son de l'accordéon ou des cuivres.

### Abbayes.

Les sociétés de tir organisent à tour de rôle la fête qui est pour les Moudonnois fixés au dehors l'occasion de revoir la ville natale et d'y faire revivre leurs souvenirs de jeunesse, en reprenant contact avec les amis et les parents. Les circonstances, la dureté des temps ont forcé les organisateurs à réduire le programme de ces manifestations, qui ne sont plus ce qu'elles ont été, aussi les détails suivants ont-ils plutôt une valeur rétrospective.

La plus ancienne des trois abbayes est celle des Fusiliers de la Bourgeoisie, dont le tir s'effectuait jadis chaque année un vendredi, en 4 séries, tirant deux le matin et deux l'après-midi. Il y avait quatre rois, touchant un prix en espèces, somme assez modique du reste. C'était à la caisse communale de fournir ces prix, mais elle parvint à se libérer en versant une fois pour toutes une somme à la caisse de la société.

Le banquet était l'objet d'une décision prise lors de l'assemblée générale de la société. Il comportait généralement trois

<sup>2)</sup> Règle plate.

viandes et une bouteille de vin par convive. Le cortège partait du domicile de l'abbé président et, à l'appel du matin, il était commandé par le capitaine, fonction dévolue à un sociétaire qui n'était pas nécessairement membre du comité. On se présentait en uniforme, à l'exception des membres du comité, qui revêtaient l'habit de cérémonie pour la circonstance.

Le bal avait lieu régulièrement le dimanche, même s'il n'y avait pas de banquet.

Les prix étaient sériés selon leur poids, du plus lourd au plus léger, et marqués du poinçon de la société; c'étaient surtout des objets d'étain tels que plats, chandeliers de cuivre et autres objets utiles.

#### Le Banquet de Cornier.

Sur les hauteurs dominant la rive gauche de la Broye, de beaux domaines sont pour la caisse communale une source importante de revenus. Depuis des générations, certains sont loués aux représentants de la même famille. Freymond, la Cerjaulaz, Alliérens appartiennent à l'Hôpital; Beauregard, Chalabruz, Cornier, Planches-Signal sont la propriété de la commune, qui les a achetés à des dates diverses, tandis que les fermes de l'Hôpital proviennent de donations ou sont des biens ecclésiastiques sécularisés, ainsi l'ordre des chevaliers de St. Jean de Jérusalem avait un établissement et des possessions à Moudon.

Le banquet de Cornier a maintenant lieu tous les quatre ans, en août-septembre, avant le renouvellement des autorités communales. Tradition qui se rattache probablement aux visites périodiques faites par l'autorité exécutive, reçue alors par les fermiers. Il y eut des alternatives de banquets officiels et de pique-niques, au gré des intéressés ou des circonstances.

Depuis fort longtemps la journée comporte tout d'abord la visite des fermes en trois groupes partant à des heures différentes. Des collations sont servies en cours de route et à midi tous festoient en plein air, à proximité immédiate de la ferme de Cornier, d'où le regard embrasse la vallée, puis le plateau aux cultures variées, les forêts et les pâturages qui recouvrent les pentes du Gibloux, du Moléson, du Niremont, couronnées des crêtes rocheuses derrière lesquelles se dressent nos Alpes, en un arc qui va du Chablaix à l'Oberland bernois.

On considère comme un privilège une invitation à participer au banquet de Cornier, et les notables des communes voisines, comme aussi les personnages de la localité conviés par les autorités, apprécient-ils fort cet avantage.

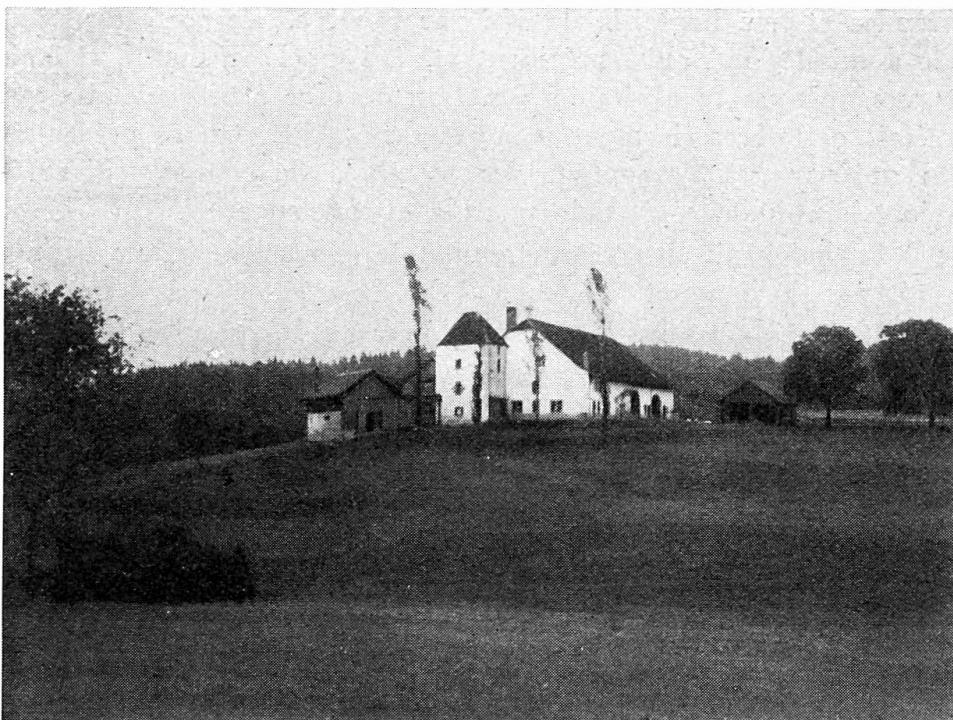


Fig. 3. Moudon: Ferme de la Cerjaulaz, Propriété communale.

En temps de paix, le menu est aussi plantureux que soigné, arrosé des meilleurs crus. Les fastes moudonnoises parlent encore de cuisiniers qui, à cette occasion, tenaient à se surpasser: tel Jean Boudry, le sympathique tenancier de l'auberge du Mouton, dont la salle à boire était ornée d'un buste doré représentant J. J. Rousseau, buste autrefois fixé à la poupe d'un des bateaux à vapeur naviguant sur le lac de Bienne.

Des chœurs, des morceaux de musique exécutés par un orchestre agrémentent le dîner, puis ce sont les discours prononcés du haut d'une tribune rustique, avec une éloquence que la bonne chère et les vins généreux rendent parfois quelque peu . . . confuse.

Un jeu de quilles, une course au sac, le jeu de la poule (souvent un coq), mise ensuite aux enchères, tentent de nombreux amateurs.

On comprendra que, vers la fin du jour, l'équilibre de certains des participants soit plutôt instable. Jadis, époque où l'on était plus indulgent qu'aujourd'hui dans de pareilles circonstances, des rabatteurs étaient chargés de s'assurer que les «épaves» de la journée ne restaient pas sans secours, et un char était à disposition des citoyens «fatigués».

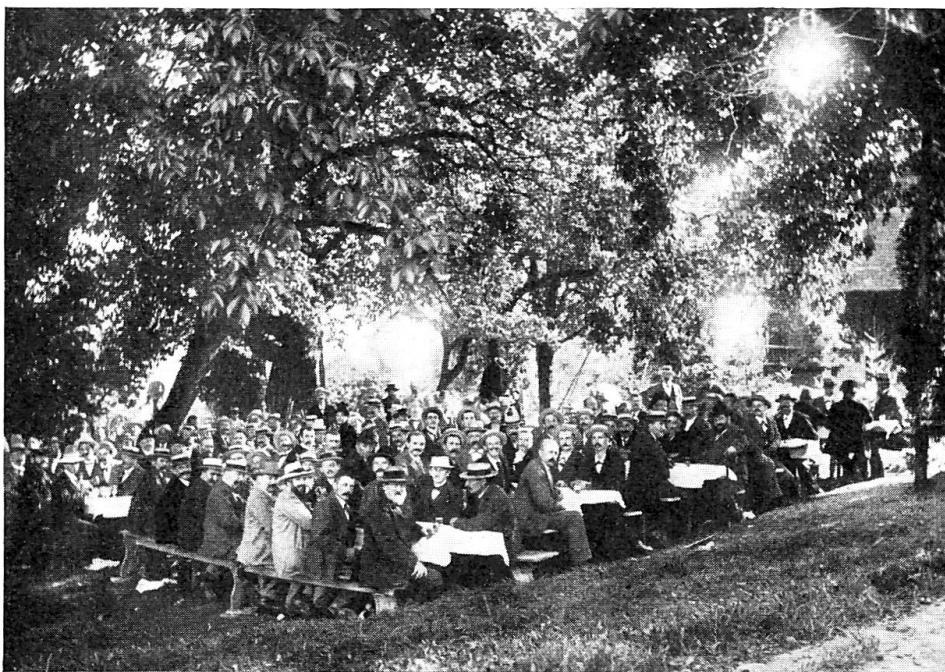


Fig. 4. Banquet de Cornier, vers 1895.

Primitivement le vin était offert par la commune et transporté sur place la veille du grand jour: dépourvu de gardes vigilantes, il était souvent l'objet de trop fortes convoitises, ce qui engagea les organisateurs à prendre d'autres mesures. Après le banquet, ce qui restait était abandonné aux fermiers, généralement ceux-ci se battaient autour du tonneau presque vide. Inutile de dire que de nos jours on ne tolérerait pas de telles scènes.

\* \* \*

Une année a chassé l'autre, des familles se sont éteintes, des figures familières et sympathiques ont disparu, la petite ville n'a plus l'importance qu'elle avait autrefois.

Quand une pluie diluvienne ou la fonte des neiges n'ont pas grossi son cours, la rivière endignée roule sagement ses flots vers le nord. Le paysage aux grandes lignes harmonieuses n'a pas changé. Au printemps le vert clair des hêtres revêt les pentes, l'automne leur fait de riches draperies; dans la vallée, le soleil de juillet dore de riches moissons avant que viennent les jours plus froids et l'hiver, le long hiver souvent accompagné de brouillards qui durent des semaines, si une bise glacée ne balaie pas le sol durci.

Mais la cité broyarde n'a pas perdu son âme. Riche de son passé, consciente de ses valeurs, elle attend, repliée sur elle-même peut-être, mais non pas morte, ce que lui réserve un avenir dont personne ne connaît le secret.